

placements, Mgr Paul-François de Villeroy, archevêque, prétendit, en 1726, que le Consulat devait augmenter la pension qui avait été créée, en 1684, sur le fondement que les nouvelles constructions faites dans la place Bellecour qui ne produisait rien en augmentaient les revenus casuels. Le Consulat ne pouvait être obligé de souscrire à cette prétention qui n'était pas fondée, mais par complaisance pour les archevêques dont il a toujours recherché la protection et cultivé la bienveillance, il créa en faveur de l'Archevêché une nouvelle rente seigneuriale et imprescriptible de 800 livres.

Depuis ce temps, Mgr le cardinal de Tencin s'est pourvu contre les transactions de 1684 et de 1726; il les a prétendu nulles, soit parce qu'on n'a observé aucune des formalités prescrites pour l'aliénation des biens ecclésiastiques, soit parce qu'elles renferment une lésion considérable et il a demandé l'exécution de celle de 1674. Ce procès a été terminé par une transaction du 10 janvier 1757, qui a été homologuée par lettres patentes du mois d'avril suivant.

Enfin on observera que le sieur de Saint-Maurice a vendu, en 1722, au sieur Ferrari (14), pour lui, son ami élu ou à élire, le tiers qu'il s'était réservé dans la rente noble de Bellecour, à lui remise par le Consulat, en 1661, ainsi que la rente noble de Villeneuve-le-Plat, dont on parlera ci-après; et que ledit sieur Ferrari ayant élu en ami le sieur de Riverieux et le tiers de la rente noble de Bellecour, de même que ladite rente noble de Villeneuve-le-Plat, étant dans la suite tombée en partage à la dame de Riverieux, femme dudit sieur Ferrari, ces derniers les ont vendus, en 1732, au Consulat, qui a fait renouveler en dernier lieu l'une et l'autre rente dans un même terrier.

A la suite de ce sommaire on a placé deux transactions faites

(1) *Claude-César Ferrari*, receveur des décimes du clergé de la généralité de Lyon, acheta, en 1718, le comté de *Romans* en Bresse, de *Claude de Lyobard*, anciennement à la maison de *Varax*, puis aux de *La Beaume* et aux *Ponceton*. Il avait épousé, en 1712, *Claudine Riverieux*, fille d'*Estienne Riverieux de Varax*, secrétaire du Roi et de *Marie Rolland*.